RESF 91 - Pétition pour la régularisation de Slimane BELLOUAR

Mercredi 19 janvier 2011 après midi, la gendarmerie a arrêté monsieur Slimane Bellouar en Essonne, lors d'un contrôle routier. Jeudi 20 janvier, après sa garde à vue, Slimane a été transféré au Centre de Rétention Administrative de Palaiseau. Samedi 22 janvier, il a été libéré et assigné à résidence par le Juge des Libertés et de la Détention au Tribunal de Grande Instance d'Évry.

Algérien, Slimane est arrivé en France en 2003. Une forte insertion professionnelle, une promesse d'embauche, le paiement de ses impôts, n'ont pourtant pas permis à Slimane d'obtenir sa régularisation par le travail, les personnes de nationalité algérienne étant exclues de cette disposition législative !
En 2004, Slimane a été rejoint par sa femme Nadia et sa fille Selma. La famille s'est très bien insérée aux Ulis (91940) : Imène, leur deuxième fille est née en 2006 à Orsay ; les deux enfants sont scolarisés aux Ulis, à l'école des Millepertuis (Selma, 7 ans, en CE2 ; Imène, 5 ans, en maternelle moyenne section) ; Nadia, la maman, a une autorisation provisoire de séjour. Par ailleurs, depuis le 10 avril 2010, monsieur Slimane Bellouar participe au *Conseil des résidents étrangers non issus de la communauté européenne* de la ville des Ulis. En outre, Slimane a des attaches familiale en France : 2 de ses frères et 1 sœur y sont en situation régulière, avec leurs familles, et l'un de ses frères a acquis la nationalité française.
L'expulsion séparerait monsieur Slimane Bellouar de sa famille, au mépris de la Convention internationale des droits de l'Enfant et de la Convention européenne des droits de l'Homme ; au mépris aussi de ses autres attaches familiales et de son implication citoyenne volontaire pour le « vivre ensemble ».
Le bon sens et l'humanité commandent que l'Arrêté préfectoral de Reconduite à la Frontière de monsieur Slimane Bellouar soit annulé et qu'il obtienne un titre de séjour, ce qui permettra d'éviter un éclatement de la cellule familiale.

Monsieur le Préfet de l'Essonne, c'est ce que nous vous demandons par la présente pétition.

NOM, Prénom(s)	Profession	Ville	Signature

Pétition à renvoyer à : RESF91, a/s la Cimade, 80 rue du 8 mai 1945, 91300 MASSY ou à resf91@yahoo.fr